

Publié le 24 mars 2020

« Face à cette crise unique, les Epl répondent présent »

Le Président de la Fédération des élus des Entreprises publiques locales (Epl) suit de très près la situation des Epl en France. La mobilisation des salariés de la Fédération, même à distance, est totale pour aider les Epl à traverser cette grave crise sanitaire.



Pour le président Jean-Marie Sermier, « il est encore trop tôt pour mesurer les effets réels de cette crise. Mais on peut supposer que les conséquences seront importantes et que notre rôle, à la fédération, est de rassembler les réponses que nous pouvons apporter aux Epl adhérentes afin qu'elles puissent s'adapter, au jour le jour, à cette réalité. Je me réjouis d'ailleurs aussi de la mobilisation de nos partenaires. Notre réseau est entré dans un cercle vertueux et solidaire pour que les Epl puissent sortir de cette crise sans trop de dégâts. D'ailleurs, les présidents, directeurs et salariés des Epl, dans leur territoire, ne restent pas les bras croisés, loin s'en faut. Tous s'investissent sur le terrain, au service des populations, en pleine adhésion avec la vocation publique qui est la leur. Nous ne manquerons d'ailleurs pas de relayer toutes ces initiatives sur notre site, qui justifient l'utilité, plus que jamais, des Epl ».

La Fédération des Epl est mobilisée pour apporter des réponses concrètes aux questions que se posent les présidents et les directeurs des entreprises concernées.

« Les dirigeants cherchent avant tout à protéger les salariés et leur entreprise, en adaptant leur organisation et leur activité afin de traverser cette période difficile. Tout le monde est mobilisé à la Fédération pour aider les adhérents à bénéficier des accompagnements financiers exceptionnels qui seront mis en œuvre, tant sur le plan national qu'europpéen. De même, les réglementations et la législation évoluent presque je jour en jour et notre rôle est d'aider les Epl à les prendre en considération. Nous sommes sensibles au fait que notre réseau est déjà mobilisé sur ces sujets : pouvoirs publics, institutions financières, **Ceep** (Centre européen des entreprises publiques, tête de réseau des 30.000 Epl actives dans toute l'Europe) », ajoute le président.

La Fédération des Epl a établi des contacts avec l'ensemble des ministères avec lesquels elle travaille régulièrement pour

que les Epl soient soutenues dans cette période difficile au même niveau que les autres acteurs de l'économie française

« Nous mettons d'ores et déjà tout en œuvre pour que les Epl bénéficient pleinement des fonds d'urgence et des facilités de financement qui seront mises en place dans les jours à venir. La Fédération des Epl doit être une facilitatrice auprès de nos adhérents et jouer un rôle clé dans les mesures prises pour soutenir le développement économique. J'ai déjà fait part à l'ensemble de nos interlocuteurs au sein du gouvernement de la pleine mobilisation du mouvement des Epl à leurs côtés. D'ores et déjà, nous échangeons régulièrement avec les pouvoirs publics sur l'ensemble des domaines d'activités des Epl, qu'il s'agisse du logement, de l'aménagement, du tourisme, de la mobilité ou encore de l'énergie en métropole comme dans les Outre-mer. Dans un passé récent, la Fédération des Epl a su montrer efficacité. Elle est d'ores et déjà au rendez-vous et le sera encore tant qu'il le faudra », conclut le président **Jean-Marie Sermier**.

- Contacts presse :
 - **Benjamin GALLEPE** - 01 53 32 22 14 - b.gallepe@lesepl.fr

Les Entreprises publiques locales et leur Fédération

Depuis sa création en 1956, la Fédération des élus des Entreprises publiques locales (Fédération des Epl) est la seule fédération d'élus représentative des 1 310 Sociétés d'économie mixte (Sem), Sociétés publiques locales (Spl) et Sociétés d'économie mixte à opération unique (SemOp) françaises réunies au sein de la gamme Epl. Gouvernée par des présidents et administrateurs d'Epl de toutes sensibilités politiques, la Fédération des Epl s'inscrit dans une vision moderne et performante de l'action publique locale depuis plus de 60 ans. Elle est affiliée au réseau européen des 30 000 Entreprises publiques locales représenté par le Ceep, le Centre européen des employeurs et entreprises fournissant des services publics. Les Epl interviennent dans une quarantaine de domaines, principalement dans l'aménagement, le logement, l'environnement, l'énergie, le développement économique, la mobilité, le tourisme, la culture et les loisirs. Le montant de leur capitalisation s'élève à 5 milliards d'euros, détenu à 65% par les collectivités territoriales de métropole et des outre-mer. En 2018, elles ont réalisé un chiffre d'affaires de 13,9 milliards d'euros et totalisent près de 65 000 emplois directs. Toutes les infos sur lesepl.fr

À télécharger

- [CP_JMS_Epl et crise sanitaire](#)